



Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
DÉLIBÉRATION DU BUREAU SYNDICAL
Séance du 28 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le Bureau Syndical du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue, légalement convoqué le 10 novembre 2023, s'est réuni à Salin de Giraud le 28 novembre à 09 h 30 sous la présidence de **Madame Anne CLAUDIUS-PETIT**.

Madame Anne CLAUDIUS-PETIT a ouvert la séance à laquelle ont été présents ou représentés 11 membres sur 16, soit 39 voix sur 67.

Étaient présents Mesdames et Messieurs : AILLET Christelle, CONTRERAS Marie-Christine, BALGUERIE-RAULET Catherine, RAVIOL Pierre, BERNARD Jérôme, ARSAC Bernard

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs : AMSELEM Martine représentée par CLAUDIUS-PETIT Anne, de CAROLIS Patrick représenté par RAVIOL Pierre, GAY Jean-Paul représenté par BERNARD Jérôme, GRAILLON Mandy représentée par BALGUERIE-RAULET Catherine

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs : LESCOT Emmanuel, PERNEY Ludovic, JUGLARET Cyril, ALVAREZ Martial, RAIMONDI René

Assistaient à la séance : FONTFREYDE Christophe, ALONSO Nathalie, AUJOULAT Elodie, IPSILANTI Emilie

DÉLIBÉRATION N°BS-2023-004

Objet : Renouvellement de la marque Valeur Parc naturel régional

Le Bureau Syndical,

Vu la loi n°2007-1773 relative au Parc naturel régional de Camargue,
Vu les articles L.333-1 et suivants du Code de l'Environnement définissant les Parcs naturels régionaux et leur champ d'application,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le décret n°2011-177 du 15 février 2011 portant renouvellement de classement du Parc naturel régional de Camargue et adoption de sa Charte,
Vu le décret n°2018-49 du 29 janvier 2018 portant prorogation du classement du Parc naturel régional de Camargue jusqu'au 15 février 2026,
Vu la délibération n°1 du 07 octobre 2022 relative à la modification des statuts,
Vu la délibération n°CS-2023-002 du 27 mars 2023 relative à la désignation des membres du Comité Syndical et l'élection des membres du Bureau,
Vu la délibération n°CS-2023-003 du 07 avril 2023 relative à la modification du règlement intérieur,
Vu la délibération n°CS-2023-064 du 19 septembre 2023 relative à la délégation de compétences du Comité Syndical au Bureau Syndical,
Vu les articles 6 et 7 de l'Ambition 2 de la Charte "Améliorer les pratiques des activités agricoles et la qualité des productions" ; "Engager le territoire dans un tourisme durable",
Vu la convention nationale d'utilisation de la marque "Valeur Parc naturel régional" définie par la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux,

➤ Considérant

- Que la Marque « Valeurs Parc naturel régional » est commune à tous les Parcs naturels régionaux et symbolisée par un logo unique, déposée à l'INPI, par l'Etat français, le 19 avril 2016,
- Que cette marque traduit des priorités de la Charte des Parcs,
- Qu'elle fait l'objet d'une démarche contractuelle, labellise les professionnels engagés dans un développement économique durable de leurs territoires, et satisfaisant les critères requis,
- Qu'elle répond à des exigences définies dans un cadre national,
- Que la durée du conventionnement est de 5 ans,
- Que 3 bénéficiaires de la marque Valeurs Parc naturel régional souhaitent renouveler leurs conventions, arrivées à leurs termes,
- Que les audits de renouvellement ont été effectués et sont satisfaisants,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

➤ Décide

- D'approuver le renouvellement du conventionnement pour l'attribution de la marque Valeurs parc naturel régional aux professionnels du tourisme suivants :
 - o Manade Blanc,
 - o Manade Méjanès,
 - o Bergerie d'Alivon,
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue à prendre toutes les dispositions nécessaires et à signer toutes pièces et actes utiles, relatifs à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

La Présidente

Anne CLAUDIUS-PETIT

Bureau syndical du 28 novembre 2023

Délibération n°BS-2023-004

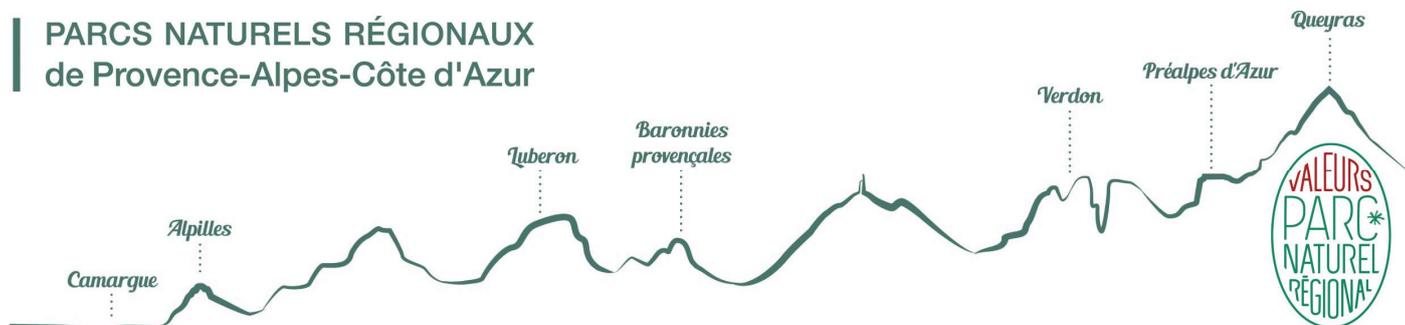
Page 2 sur 2

REÇU EN PREFECTURE

le 04/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20231128-BS_2023_004



Renouvellement marquage
VALEURS DU PARC - Synthèse

Destinataire :
Bureau Syndical du PNRC
Date : 28/11/2023

Bergerie d'Alivon, Albaron - Arles

Date de la visite : 13/11/2023

Auditeur : Aurélie Grellet, Responsable Pôle développement rural, PNRC

DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Etablissement :

Nom / prénom : MROZ Emmanuel et Isabelle
Statut/raison sociale : Affaire personnelle, commerçant
Siège social : 1451 route du Paty de la Trinité
13123 Albaron – Arles

Nombre d'ETP/an : 1

Période d'ouverture : avril-novembre (manade)
toute l'année (hébergement)

Tél. client : 04 90 97 10 37 / 06 03 54 10 94
Tél personnel : 06 12 62 04 57

E-mail client : infos@bergeriealivon.com
E-mail personnel : isamanum@gmail.com
Site internet : www.bergeriealivon.com
Réseaux sociaux : Facebook, Instagram
Autre présence web : TripAdvisor, Booking

Label :

Hébergement : Qualité Tourisme
Manade : Tourisme et handicap pas renouvelé depuis 2021

Adhésion OT : OT Arles

Type de marquage

- Prestations de loisirs découverte (APN)
- Hébergement
- Restaurant
- Site de visite
- Manade
- Prestations éducatives

Historique marquage :

1^{er} marquage Hébergement janvier 2019
1^{er} marquage Manade septembre 2017

Prestation :

Hébergement : gîte avec jardin privatif, gîte avec terrasse, deux chambres d'hôtes
Manade : promenade à cheval sur réservation, durée 1h ou 2h

Capacité d'accueil :

Hébergement : 10 lits

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'AUDIT DE RENOUVELLEMENT

<p>Engagements</p>	<p>Mise en valeur de la marque sur le site physique et dans la communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Plaque affichée à l'entrée du gîte principal ☺ Mise en avant du logo Valeurs Parc et des engagements pour la marque sur le site internet ☺ Informations sur le Parc données aux clients <p>Participation à la vie du Parc et du réseau des marqués</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Suivi de l'actualité du réseau régional et du Parc sur leur page Facebook respective ou via les newsletters/mails ☺ Diffusion de la carte touristique du Parc ☺ Relais vers le site Chemins des Parcs
<p>Bonnes pratiques</p>	<p>Lien au territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Documentations du Parc et d'autres professionnels du territoire à disposition dans les gîtes, chambres d'hôtes et à l'accueil ☺ Relais vers des sites touristiques et producteurs du territoire : Parc Ornithologique, Domaine de Méjanes, restaurant le Flamant rose, Mas de Valériole, Maison du Riz, etc. ☺ Produits régionaux proposés à l'accueil ☺ Fournisseurs et prestataires locaux <p>Respect de l'environnement et des patrimoines</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Impression de la documentation avec Label imprim'vert ☺ Suivi des consommations d'énergies d'après les relevés/factures (2 compteurs d'électricité, 1 compteur d'eau) ☺ Consignes sur l'utilisation de la climatisation et du composteur (à l'oral, affichette dans les gîtes et chambres d'hôtes) ☺ Travaux effectués : toiture et isolation des gîtes ☺ Arrosage extérieur avec l'eau des roubines si disponible, sinon, pas d'arrosage ☺ Mise à disposition de sacs jaunes dans les gîtes et chambres d'hôtes ☺ Collecte du verre pour les clients ☺ Promotion du déplacement en bus (ligne 50) : lien sur le site internet <p>Dimension humaine et sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Apéritif offert à l'arrivée des clients, et cadeaux de bienvenue dans les gîtes et chambres d'hôtes, l'occasion de mettre en avant des produits locaux (bière de riz, vin) ☺ Projet de mise en place de paniers pique-nique composés de produits locaux à partir de 2024 ☺ Retour sur la satisfaction clients : Google et Booking
<p>Plan d'amélioration de l'entreprise et indicateurs de performances en lien avec les 3 valeurs de la marque</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Protection de l'environnement et du patrimoine</u> ➔ Améliorer autant que possible la limitation et le tri de déchets ● <u>Développement responsable et social de votre entreprise</u> ➔ Poursuivre les synergies avec les acteurs du territoire ● <u>Implication dans la vie du territoire et du Parc</u> ➔ Participer autant que possible aux animations proposées par le réseau régional et le Parc
<p>Attentes/besoins</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Mobilités douces : bus, vélo ● Tri des déchets : containers appropriés et protégés, collecte des déchets respectant le tri ● Pédagogie sur la sécurité : respect des propriétés privées, de la fermeture des portails (troupeaux d'animaux sauvages), priorité aux chevaux vs vélos ● Cyclotourisme : sécuriser les routes et chemins, préciser la graduation de difficulté en fonction de la distance et de la météo (mistral)

REÇU EN PREFECTURE

le 04/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20231128-BS_2023_004

AVIS TECHNIQUE DU CHARGE DE MISSION TOURISME DU PARC

Actions à réaliser obligatoirement pour obtenir la Marque Valeurs du Parc

Aucune non-conformité majeure n'a été relevée

Actions à réaliser après obtention de la marque et valant démarche de progression

Poursuivre la valorisation de la marque et votre partenariat avec le parc
➔ afficher le nouveau format de certificat de la marque Valeurs Parc (à recevoir)

Poursuivre votre soutien à l'économie locale

➔ collaborer avec les producteurs locaux pour le projet de panier pique-nique en 2024

Améliorer encore la politique environnementale et durable de votre entreprise

➔ améliorer la gestion des déchets sous réserve des moyens mis à disposition par l'ACCM

Appréciation générale :

La Bergerie d'Alivon poursuit son engagement dans la marque avec beaucoup de conviction, et s'emploie autant que faire se peut à améliorer tous les aspects de ses activités dans une logique durable.

DECISION DU BUREAU SYNDICAL DU PNR CAMARGUE

Décision

- Attribution sans réserve
- Attribution avec réserve
- Refus

SUIVI DU MARQUAGE

➔ Contrôle des critères à faire *chaque année*

N°	Critère	Explication / moyen de contrôle	Validation
1	L'entreprise affiche clairement ses engagements « Valeurs Parc naturel régional » en utilisant et mettant à la vue de ses clients les supports mis à disposition par le Parc.	E : Logo VPNR sur le site internet, lien internet vers le site du Parc. Les efforts liés à la marque sont indiqués. En cas de local d'accueil : l'attestation est visible. Les brochures du Parc et de la marque sont disponibles.	2024 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2025 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2026 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2027 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2028 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
9	L'entreprise participe activement aux échanges organisés dans le cadre du réseau des entreprises du Parc. Elle s'inscrit dans le cadre des actions de promotion collectives au sein du Parc ou en interparcs et de la Fédération.	E : participation aux réunions et formations organisées par le Parc sur la marque. Les éléments fournis au Parc en vue de l'actualisation des supports de communication y compris pour le site internet de la Fédération des Parcs ?	2024 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2025 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2026 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2027 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2028 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

VISITE DE RENOUVELLEMENT

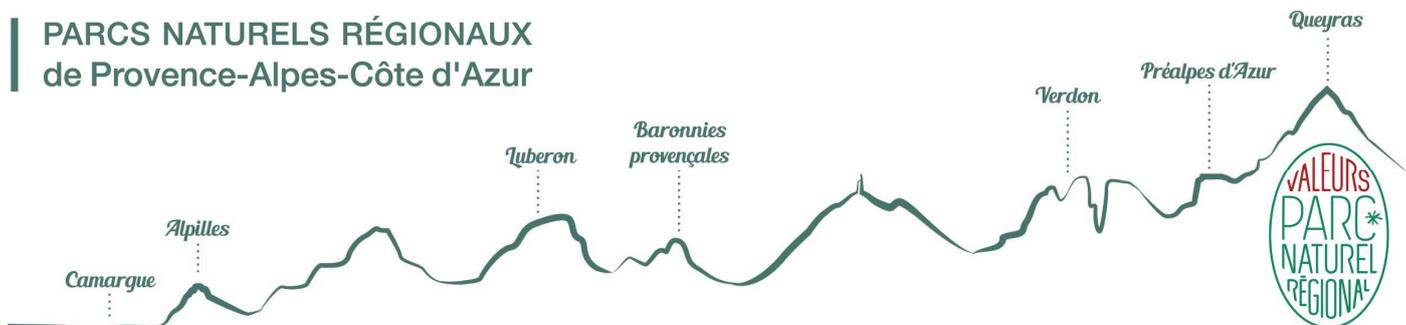
➔ A réaliser en *novembre 2028*.

REÇU EN PREFECTURE

le 04/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20231128-BS_2023_004



Renouvellement marquage
VALEURS DU PARC - Synthèse

Destinataire :
Bureau Syndical du PNRC
Date : 28/11/2023

Manade Blanc, Arles

Date de la visite : 17/11/2023

Auditeur : Aurélie Grellet, Responsable Pôle développement rural, PNRC

DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Etablissement :

Nom / prénom : Manade Blanc
Statut/raison sociale : BLANC Véronique et Jean-Claude
Siège social : SARL Domaine de Paulon
Domaine de Paulon

Le Sambuc
13200 Arles

Nombre d'ETP/an : 0,5

Période d'ouverture : toute l'année, visite à partir d'avril

Tél. client : 06 87 01 43 08

Tél personnel : 06 87 01 43 08

E-mail client : contact@manade-blanc.fr

E-mail personnel : vero-blanc@hotmail.fr

Site internet : www.manade-blanc.fr

Réseaux sociaux : Facebook, Instagram

Autre présence web :

Label : Agriculture Biologique

Adhésion OT : Arles, Saintes-Maries-de-la-Mer

Type de marquage

- Prestations de loisirs découverte (APN)
- Hébergement
- Restaurant
- Site de visite
- Manade
- Prestations éducatives

Historique marquage :

1^{er} marquage 2012
1^{er} renouvellement 2017

Prestation :

Découverte entre 1h et 2h : allocution du manadier (élevage de taureaux, course camarguaise, sélection des futurs cocardiers, traditions, rôle du cheval dans le travail du gardian), visite de l'exploitation (manade et rizières) en chariot tracté, démonstration du tri du bétail, ferrade traditionnelle

Repas camarguais servi en salle : 3 menus typiquement camarguais proposés

Vente de produits à la ferme et en ligne : viande AOP Taureau de Camargue, riz IGP Riz de Camargue

Capacité d'accueil :

Groupes de Comités d'Entreprises, groupes scolaires et groupes de 3^{ième} âge

3 100 visiteurs en moyenne par an

Salle pouvant accueillir 100 couverts

REÇU EN PREFECTURE

le 04/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20231128-B5_2023_004

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'AUDIT DE RENOUVELLEMENT

<p>Engagements</p>	<p>Mise en valeur de la marque sur le site physique et dans la communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Plaque Valeurs Parc placée à l'entrée de l'exploitation ☺ Attestation Marque Valeurs Parc affichée dans la salle ☺ Mise en avant du logo Valeurs Parc sur le site internet et le flyer, la signature mail, les panneaux ☺ Informations sur le Parc données aux clients <p>Participation à la vie du Parc et du réseau des marqués</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Suivi de l'actualité du réseau régional et du Parc sur leur page Facebook ☺ Diffusion de la carte touristique du Parc ☺ Participation aux animations proposées par le Parc (Musée, soirées Tchatche, visite chez un marqué) et le réseau régional ☺ Informations sur le Parc dans le cadre du discours de bienvenue ou au cours de la visite, dans les supports pédagogiques pour les groupes scolaires ☺ Relais vers le Musée de Camargue, les sentiers Chemins des Parcs, le Domaine de la Palissade, la Maison du Riz, Domaine de Beaujeu, Mas de Valériole, etc.
<p>Bonnes pratiques</p>	<p>Lien au territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Mise à disposition d'un classeur contenant des informations sur les porteurs de la marque ☺ Echanges avec acteurs locaux ☺ Mise au point de nouvelles recettes pour utiliser les produits locaux (taureau, riz, vin, moule de Camargue, tapenades de Saint-Gilles, brandade de Nîmes) ☺ Fournisseurs locaux : Maison Perez, Terre à table, Mas de Valériole, Alazard et Roux, Maison du riz, Bière des Gardians ☺ Relais sur le site internet vers producteurs et prestataires locaux : rubrique « les bonnes adresses » <p>Respect de l'environnement et des patrimoines</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Pose de mousseurs sur robinets mitigeurs ☺ Panneaux pour sensibiliser à l'économie d'eau, aux éco-gestes ☺ Usage de papier recyclé (peu d'impression, usage de fichiers numériques privilégié) ☺ Impression des flyers par une imprimerie Imprim'vert ☺ Travaux d'aménagement des extérieurs (barbelés remplacés par un muret, panneaux renouvelés) ☺ Utilisation de produits éco-labels, de vaisselle non jetable sinon biodégradable ☺ Tri des déchets en cuisine (déchets alimentaires pour les poules, verre) ☺ Information sur le transport en bus sur le site internet <p>Dimension humaine et sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Ensemble de la famille impliqué dans l'accueil touristique (visite et repas) ☺ Retour sur la satisfaction clients : Livre d'or, TripAdvisor, Google, Lonely Planet, Guide du Routard
<p>Plan d'amélioration de l'entreprise et indicateurs de performances en lien avec les 3 valeurs de la marque</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Protection de l'environnement et du patrimoine</u> → Poursuivre la pédagogie faite sur les éco-gestes • <u>Développement responsable et social de votre entreprise</u> → Sensibiliser les clients aux pratiques d'élevage pour le maintien des milieux naturels • <u>Implication dans la vie du territoire et du Parc</u> → Poursuivre la participation aux animations proposées par le réseau régional et le Parc
<p>Attentes/besoins</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir effectuer plus efficacement le tri des déchets : containers appropriés et protégés, collecte des déchets respectant le tri • Collaborer avec des TO • Bénéficier de la marque Valeurs Parc pour l'activité hébergement : 4 gîtes ruraux situés dans le Mas de Paulon, l'un des plus anciens mas de Camargue • Constituer une « Maison de l'élevage » et un sentier découverte des milieux naturels, sous réserve de financements (LEADER ?), en collaboration avec le PNR Camargue et la Fédération Française de Course Camarguaise

REÇU EN PREFECTURE

le 04/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20231128-BS_2023_004

AVIS TECHNIQUE DU CHARGE DE MISSION TOURISME DU PARC

Actions à réaliser obligatoirement pour obtenir la Marque Valeurs du Parc	Aucune non-conformité majeure n'a été relevée
Actions à réaliser après obtention de la marque et valant démarche de progression	<p>Poursuivre la valorisation de la marque et votre partenariat avec le parc</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ indiquer les engagements pour la marque sur le site internet ➔ détailler les prestations sur le site www.monreseau-pro-pnrsud.fr ➔ afficher le nouveau format de certificat de la marque Valeurs Parc (à recevoir) ➔ apposer l'affiche Chemins des Parcs (à recevoir) <p>Poursuivre votre soutien à l'économie locale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ promouvoir les professionnels du tourisme et producteurs locaux, porteurs de la marque Valeurs Parc <p>Améliorer encore la politique environnementale et durable de votre entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ encourager les clients à la pratique de gestes éco-responsables (eau potable à disposition pour remplissage de gourdes par exemple)
<p>Appréciation générale : La Manade Blanc poursuit son engagement dans la marque avec beaucoup de conviction, et s'emploie autant que faire se peut à améliorer tous les aspects de ses activités dans une logique durable.</p>	

DECISION DU BUREAU SYNDICAL DU PNR CAMARGUE

<p>Décision</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Attribution sans réserve <input type="checkbox"/> Attribution avec réserve <input type="checkbox"/> Refus 	
--	--

SUIVI DU MARQUAGE

➔ Contrôle des critères à faire *chaque année*

N°	Critère	Explication / moyen de contrôle	Validation
1	L'entreprise affiche clairement ses engagements « Valeurs Parc naturel régional » en utilisant et mettant à la vue de ses clients les supports mis à disposition par le Parc.	E : Logo VPNR sur le site internet, lien internet vers le site du Parc. Les efforts liés à la marque sont indiqués. En cas de local d'accueil : l'attestation est visible. Les brochures du Parc et de la marque sont disponibles.	2024 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2025 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2026 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2027 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2028 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
9	L'entreprise participe activement aux échanges organisés dans le cadre du réseau des entreprises du Parc. Elle s'inscrit dans le cadre des actions de promotion collectives au sein du Parc ou en interparcs et de la Fédération.	E : participation aux réunions et formations organisées par le Parc sur la marque. Les éléments fournis au Parc en vue de l'actualisation des supports de communication y compris pour le site internet de la Fédération des Parcs ?	2024 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2025 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2026 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2027 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2028 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

VISITE DE RENOUVELLEMENT

➔ A réaliser en *novembre 2028*.

REÇU EN PREFECTURE

le 04/12/2023

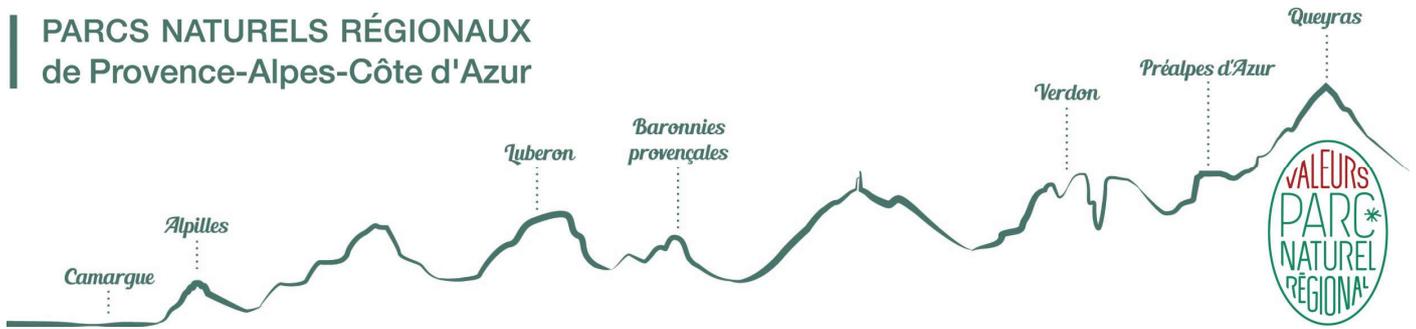
Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 04/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20231128-BS_2023_004



Renouvellement marquage
VALEURS DU PARC - Synthèse

Destinataire :
Bureau Syndical du PNRC
Date : 28/11/2023

Manade Méjanes, Arles

Date de la visite : 15/11/2023

Auditeur : Aurélie Grellet, Responsable Pôle développement rural, PNRC

DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Etablissement :

Nom / prénom : GUILLOT Eugène et Hélène
Statut/raison sociale : SARL Bouvine et Tradition
Siège social : Mas de Méjanes
13200 Arles

Nombre d'ETP/an : 5

Période d'ouverture : Pâques à mi-novembre

Tél. client : 04 90 97 10 62
Tél personnel : 04 90 97 10 62

E-mail client : manademejanes@orange.fr
E-mail personnel : manademejanes@orange.fr
Site internet : www.mejanes-camargue.fr
Réseaux sociaux : Facebook, Instagram
Autre présence web : TripAdvisor, Google

Label :

Adhésion OT : Arles, Saintes-Maries-de-la-Mer

Type de marquage

- Prestations de loisirs découverte (APN)
- Hébergement
- Restaurant
- Site de visite
- Manade
- Prestations éducatives

Historique marquage :

1^{er} marquage 2012
1^{er} renouvellement 2017

Prestation :

Promenade à cheval entre 1h et 3h : découverte du Domaine de Méjanes, du patrimoine naturel et des activités humaines locales
Animations équestres et taurines : spectacles dans les arènes, journées camarguaises

Capacité d'accueil :

Groupes scolaires, groupes de Comités d'Entreprises, nombreux individuels en été, et groupes de 3^{ème} âge en automne

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'AUDIT DE RENOUVELLEMENT

Engagements	<p>Mise en valeur de la marque sur le site physique et dans la communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Mise en avant du logo Valeurs Parc sur le site internet (rubrique « promenade à cheval ») ☺ Informations sur le Parc données aux clients <p>Participation à la vie du Parc et du réseau des marqués</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Suivi de l'actualité du réseau régional et du Parc sur leur page Facebook ☺ Diffusion de la carte touristique du Parc ☺ Participation aux animations proposées par le Parc et le réseau régional ☺ Participation à une Commission de travail du Conseil consultatif du Parc (Eau)
Bonnes pratiques	<p>Lien au territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Documentations du Parc et d'autres professionnels du territoire à disposition ☺ Relais vers la Maison du Riz, le Flamant rose ☺ Prestataires locaux (maréchal ferrant, vétérinaire) <p>Respect de l'environnement et des patrimoines</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Suivi de la consommation d'eau (station de pompage), consommation d'énergie faible ☺ Foin sur place et herbe sur pied pour nourrir les chevaux ☺ Usage de papier recyclé ☺ Travaux de peinture réalisés récemment ☺ Renouvellement de toute la signalétique sur le Domaine de méjanes ☺ Panneaux sur les écogestes (respect de la faune et de la flore, interdiction de pique-nique sur les sentiers) ☺ Parking à vélos à disposition ☺ Promotion des itinéraires à vélo signalés sur la carte touristique du Parc <p>Dimension humaine et sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ☺ Fidélisation de l'équipe : mêmes employés depuis plusieurs années ☺ Accueil par une personne dédiée : documentations, orientation vers d'autres promenades à cheval si besoin ☺ Retour sur la satisfaction clients : TripAdvisor, Google et enquête par mail
Plan d'amélioration de l'entreprise et indicateurs de performances en lien avec les 3 valeurs de la marque	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Protection de l'environnement et du patrimoine</u> → Poursuivre la pédagogie faite sur les éco-gestes • <u>Développement responsable et social de votre entreprise</u> → Développer les synergies avec les acteurs du territoire • <u>Implication dans la vie du territoire et du Parc</u> → Poursuivre la participation aux animations proposées par le réseau régional et le Parc
Attentes/besoins	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec des TO

REÇU EN PREFECTURE

le 04/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20231128-BS_2023_004

AVIS TECHNIQUE DU CHARGE DE MISSION TOURISME DU PARC

Actions à réaliser obligatoirement pour obtenir la Marque Valeurs du Parc	Aucune non-conformité majeure n'a été relevée
Actions à réaliser après obtention de la marque et valant démarche de progression	<p>Poursuivre la valorisation de la marque et votre partenariat avec le parc</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ intégrer le logo de la marque à la nouvelle version de flyer à venir ➔ afficher le nouveau format de certificat de la marque Valeurs Parc (à recevoir) ➔ renouveler la plaque émaillée Valeurs Parc, perdue pendant les travaux (à recevoir) ➔ mettre à jour les informations et les photos sur www.monreseau-pro-pnrsud.fr ➔ apposer l'affiche Chemins des Parcs <p>Poursuivre votre soutien à l'économie locale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ promouvoir les professionnels du tourisme et producteurs locaux, porteurs de la marque Valeurs Parc <p>Améliorer encore la politique environnementale et durable de votre entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ encourager les clients à la pratique de gestes éco-responsables (eau potable à disposition pour remplissage de gourdes par exemple)
<p>Appréciation générale : La Manade Méjanas poursuit son engagement dans la marque avec beaucoup de conviction, et s'emploie autant que faire se peut à améliorer tous les aspects de ses activités dans une logique durable.</p>	

DECISION DU BUREAU SYNDICAL DU PNR CAMARGUE

<p>Décision</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Attribution sans réserve</p> <p><input type="checkbox"/> Attribution avec réserve</p> <p><input type="checkbox"/> Refus</p>	
---	--

SUIVI DU MARQUAGE

➔ Contrôle des critères à faire *chaque année*

N°	Critère	Explication / moyen de contrôle	Validation
1	L'entreprise affiche clairement ses engagements « Valeurs Parc naturel régional » en utilisant et mettant à la vue de ses clients les supports mis à disposition par le Parc.	E : Logo VPNR sur le site internet, lien internet vers le site du Parc. Les efforts liés à la marque sont indiqués. En cas de local d'accueil : l'attestation est visible. Les brochures du Parc et de la marque sont disponibles.	2024 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2025 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2026 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2027 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2028 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
9	L'entreprise participe activement aux échanges organisés dans le cadre du réseau des entreprises du Parc. Elle s'inscrit dans le cadre des actions de promotion collectives au sein du Parc ou en interparcs et de la Fédération.	E : participation aux réunions et formations organisées par le Parc sur la marque. Les éléments fournis au Parc en vue de l'actualisation des supports de communication y compris pour le site internet de la Fédération des Parcs ?	2024 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2025 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2026 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2027 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non 2028 <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

VISITE DE RENOUELEMENT

➔ A réaliser en *novembre 2028*.

REÇU EN PREFECTURE

le 04/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-251302295-20231128-BS_2023_004